



Traité Mena'hot

Michna 6 - Chapitre 6

בָּעֵמֶר בְּהַיָּה בְּאַעֲשָׂרוֹן מִשְׁלֵשׁ סָאִים.
שְׁנִי בְּלִיחָם,
שְׁנִי עַשְׂרוֹנִים מִשְׁלֵשׁ סָאִים.
לִיחָם הַפְּנִים,
עַשְׂרִים וְאֶרְבָּעָה עַשְׂרוֹנִים
מֵעַשְׂרִים וְאֶרְבָּעָה סָאִים:

L'offrande de l'omer,[c'est-à-dire la mesure d'orge apportée en offrande communautaire le 16 Nissan], était constituée d'un dixième[d'éfa de farine tamisée]sur trois séa[d'orge]. Les deux pains[étaient constitués de]deux dixièmes[d'éfa de farine tamisée]sur trois séa[de blé]. Le pain de proposition[était constitué de]vingt-quatre dixièmes[d'éfa de farine tamisée]sur vingt-quatre séa [de blé].

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions